



## **Des postes fixes, mais des effectifs incomplets : FO Justice s'interroge !**

### **FO Justice Réagit à la Création de Nouveaux Postes Fixes : Un Déséquilibre Inacceptable**

FO Justice exprime une préoccupation sérieuse concernant la récente proposition d'ajouter 4 nouveaux postes fixes au sein de notre organisation. Actuellement, nos effectifs sont incomplets, et les agents en place accumulent en moyenne 30 heures supplémentaires par mois. Cette situation met en évidence une surcharge de travail qui doit être abordée avant d'introduire de nouveaux postes.

Nous sommes particulièrement inquiets pour la gestion des mutations prévues : 3 agents sur le départ avec seulement 1 arrivée programmée. Cette situation soulève des interrogations quant à la possibilité de compenser ces départs avec des stagiaires ou d'autres solutions temporaires. Il est crucial que la direction fournisse un plan clair pour éviter une détérioration des conditions de travail.

La création d'un poste fixe « infrastructures » implique un renfort supplémentaire dans notre organigramme, mais nous insistons sur le fait que la priorité doit être de stabiliser les effectifs existants avant d'introduire des postes supplémentaires. Assurer un équilibre dans la charge de travail est essentiel pour maintenir des conditions de travail acceptables.

En parallèle, nous demandons une révision de l'appel d'offre pour les postes fixe.

FO Justice s'oppose fermement à l'ajout de nouveaux postes fixes tant que les effectifs ne sont pas stabilisés et demandons une réévaluation immédiate de cette décision. Nous insistons également pour que le nouveau poste fixe « infrastructure » soit proposé en CSA.

Mende le 03/08/2024

